

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réser-
au
Monite-
belge***20028257*****Déposé / Reçu le****11 FEV. 2020**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles ^{Greffes}**N° d'entreprise : 0648 991 861****Nom****(en entier) : ALPHALEX CONSULT****(en abrégé) :****Forme légale : Groupement Européen d'intérêt Economique****Adresse complète du siège : Avenue de la Joyeuse Entrée 1 - 1040 Bruxelles****Objet de l'acte : Transfert du siège social**

Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 novembre 2019.

A l'unanimité des voix, l'Assemblée a décidé de procéder au transfert du siège social vers 6 Avenue des Arts à 1210 Bruxelles, et ce, à dater du 02/12/2019.

Procuration est donnée à la société ADMINCO scs, Chaussée d'Alsemberg 999 à 1180 Bruxelles, représentée par Laila Mellaoui, pour signer, déposer et publier la présente résolution au Moniteur Belge et/ou d'inscription au Guichet d'entreprise et/ou auprès de toute autre autorité administrative. Cette procuration n'engage ni la société ADMINCO ni ces représentants pour une quelconque responsabilité vis-à-vis de la gestion interne de la société.

Laila Mellaoui pour ADMINCO
mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/02/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »),